

SECTION SQUASH

Saison 2019/2020



Fonctionnement.

Tarif section : 30€ par an + éventuellement 31€ de cotisation CDBA (si non payée sur autre section).

Inscription et paiement sur le site internet CDBA exclusivement.



L'accès aux courts est soumis à une nouvelle procédure. Un sticker de couleur sera distribué à l'adhérent de la section squash après inscription complète jusqu'au paiement. Ce sticker devra être présenté lors d'éventuel contrôle.

Certificat médical mentionnant la pratique du squash et du sauna (possibilité d'accès au sauna offerte aux membres de la section squash).

Vestiaires : à côté des courts. Des casiers sont disponibles. On peut les verrouiller avec des cadenas personnels. Ils doivent être libérés tous les soirs. Les douches sont dans les vestiaires.

Equipement : les équipements sont personnels. Le service des sports peut néanmoins prêter des raquettes et des balles.

Réservation des créneaux : via Outlook (cf. Tuto)

Partenaires :

- personnels civils inscrits à la section squash du CDBA,
- personnels militaires

Balard, le 10 septembre 2019

Fabrice Artaud

Responsable de la section squash

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	7h30 à 8h15	X	X	X	X	X
	8h15 à 9h00	X	X	X	X	X
Midi	11h30 à 12h15	X	X	X	X	X
	12h15 à 13h00	X	X	X	X	X
	13h00 à 13h45	X	X	X	X	X
	13h45 à 14h30	X	X	X	X	X
Soirée	17h30 à 18h15		X	X	X	
	18h15 à 19h00		X	X	X	

Les horaires pendant les vacances scolaires sont définis par le bureau des sports.